



COMMISSION DE L'ARBITRAGE SAISON 2018 - 2019



RESULTATS STAGE FORMATION INITIALE 2EME SESSION Stade municipal – COLOMBIER - SAUGNIEU

Notre Commission de l'Arbitrage vient d'organiser « son » deuxième stage de Formation Initiale de pour cette saison (du 25 au 28 octobre) selon les directives reçues de la Commission Fédérale des Arbitres, et de sa Direction Technique de l'Arbitrage.

Ainsi, placée sous la Responsabilité du CTDA, Jean- Claude LEFRANC, la 2ème session de recrutement d'arbitres vient donc de s'achever par le contrôle de connaissances qui s'est déroulé Dimanche 28 octobre 2018.

Cette session regroupant 31 candidats inscrits (dont 3 féminines) a été animée par Christophe BOULON (Responsable – Formateur 1^{er} degré) – Mustapha AGHBALOU - Sahbi CHEKIR – Benoit GASPARD - Patrick PRESTINI (formateurs).

Ce stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions matérielles mises à disposition par le club hôte FC COLOMBIER- SATOLAS co-présidés par Gaétan DI SALVIA et Eric ROGEMOND dont les collaborateurs (notamment Romaric GAILLARD – Responsable administratif) ont été très précieux dans cette organisation. Notre Commission de l'arbitrage remercie sincèrement ce club pour le prêt de ces installations et ses dirigeants pour la qualité de leur accueil.

A l'issue de ce stage en externat de 3.5 jours, 24 candidats ont été déclarés ADMIS (cf tableau des résultats dans le fichier PDF joint en annexe et reportage photos).

Ces candidats admis sont convoqués à une réunion préparatoire aux épreuves pratiques (arbitrage des premiers matches) le **SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018** de 8h30 à 12h30 au siège du DLR.
Présence obligatoire !

Ces candidats admis ont l'obligation d'aller préalablement assister à un match pour voir un arbitre expérimenté officier : **Samedi 17 et Dimanche 18 Novembre 2018** (les consignes et affectations seront communiquées ultérieurement aux candidats concernés par mail)

Après cette observation de matchs, les candidats admis (seniors et jeunes) seront désignés : **1^{er} et/ou 2 décembre 2018, 8 et/ou 9 décembre 2018, 15 et/ou 16 décembre 2018 (sous réserve des conditions météorologiques).**

A cette occasion, ils seront suivis, conseillés mais aussi évalués par des accompagnateurs préalablement désignés. Ces accompagnements seront assurés par la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage présidée par Franck BALANDRAS.

Les désignations seront effectuées par la cellule dédiée au sein de la Commission de l'Arbitrage présidée par Laurent CHABAUD.

A l'issue de ce cursus de formation théorique et pratique, les candidats seront classés arbitres ou jeunes arbitres stagiaires. Ceux- ci ont l'obligation de se présenter à une séance où un point technique sera effectué après les premiers matchs arbitrés laquelle est fixée au [Jeudi 31 janvier 2019](#) au siège du District de 19h00 à 22h00 (**date à confirmer**).

Avec nos coups de sifflets d'encouragements à nos 24 promus (dont 3 féminines) pour la pratique !

**Jean- Claude LEFRANC
CTDA Lyon et du Rhône
02/11/18**

N.B. 1 : Ces résultats sont également communiqués par mail avec dossiers administratifs à compléter.

N.B. 2 : Il est expressément demandé aux clubs concernés par l'admission d'un ou des candidats de bien vouloir remplir et scanner un bordereau de demande de licence arbitre (document adressé aux candidats avec leur dossier). Merci par avance de votre diligence.